



AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 2025-04

Aux personnes intéressées par ce projet de règlement.

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 3 mars 2025, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

- Projet de règlement numéro 20205-05, intitulé « Règlement numéro 2025-04 abrogeant et remplaçant le règlement 2018-04 sur la gestion contractuelle ».

OBJET DU PRÉSENT PROJET DE RÈGLEMENT 2025-04

La Municipalité de Saint-René-de-Matane est tenue par le *Code municipal du Québec* d'adopter un règlement sur la gestion contractuelle. Le présent projet de règlement 2025-04 a pour objet :

- a) D'abroger et remplacer le règlement numéro 2018-04;
- b) De prévoir des mesures pour l'octroi et la gestion des contrats accordés par la Municipalité de Saint-René-de-Matane, conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec*;
- c) De prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut-être adjugé qu'après une demande de soumissions publiques en vertu de l'article 935 du *Code municipal du Québec*.

COMMENT PUIS-JE FAIRE VALOIR MON OPINION AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ?

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **20 mars 2025, À 19 H**, à la salle du conseil municipal située au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Aussi, le **projet de règlement 2025-04** contient des dispositions assujetties à une approbation référendaire.

OÙ PUIS-JE CONSULTER LES PROJETS DE RÈGLEMENT?

Le projet de règlement est disponible pour consultation en ligne sur la page d'accueil du site internet de la Municipalité au <https://saintrene.ca/>

FAIT À SAINT-RENÉ-DE-MATANE, ce 4^e jour du mois de mars 2025.

Joyce Bérubé,
Directrice générale
et greffière-trésorière